

**SICAV PROSPERITY
ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2007**

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2007**

En exécution de notre mission de commissariat aux comptes que votre Conseil d'Administration du 20 Février 2007 a bien voulu nous confier, nous avons examiné les états financiers de votre société SICAV PROSPERITY pour l'exercice clos au 31 décembre 2007 tels qu'arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Nos travaux de vérification ont été effectués conformément aux normes généralement suivies en la matière et ont comporté des contrôles considérés par nous comme nécessaires eu égard aux règles de diligences professionnelles.

Un audit consiste à examiner par sondage les éléments justifiants les données contenues dans les états financiers. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Les notes présentées ci-après vous fournissent d'autres renseignements significatifs sur la marche de votre société telle que reflétée par vos états financiers et vous donnent des indications sur l'étendue des travaux de vérification.

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2007 de votre société SICAV PROSPERITY dégagent :

-Un actif net s'élevant à	2.850.206,681
-Un résultat d'exploitation s'élevant à	119.884,329
-Un résultat net de	131.361,580

Les informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents mis à la disposition des actionnaires sont conformes aux états financiers.

Sur la base des documents qui nous ont été présentés, nous estimons que les états financiers arrêtés par votre Conseil d'Administration au 31 décembre 2007 et annexés aux présents rapports ont été régulièrement établis et présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de votre société.

D'autre part, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que le système de contrôle interne de votre société présente des insuffisances majeures.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

M. Mahmoud ZAHAF

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2007**

Conformément aux dispositions de l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous rendre compte :

- Qu'aucune communication relative à des conventions particulières, et visées par les dispositions des dits articles ne nous a été signalée au titre de l'exercice 2007.
- Que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours de l'exercice antérieur, s'est poursuivie au cours du dernier exercice:
 - ✧ Les frais de gestion de votre société SICAV PROSPERITY sont perçus par la « BIAT ASSETS MANAGEMENT ». Cette rémunération (TTC) est égale à 0,3% de l'actif net de la SICAV calculée quotidiennement.
 - ✧ Votre société a conclu une convention de dépositaire avec la « BIAT ». La rémunération correspondante (TTC) est égale à 0,2% de l'actif net de la SICAV calculée quotidiennement.
 - ✧ Votre société a une convention de commercialisation avec la « BIAT » et la « BIAT ASSETS MANAGEMENT ». Aucune commission n'est due par la « SICAV PROSPERITY » aux titres des frais de distribution.
- Que l'examen des écritures comptables de votre société pour l'exercice clos au 31 décembre 2007 n'a révélé aucune opération prévue par les articles sus mentionnés.

Telles sont Messieurs les actionnaires, les remarques à vous faire sur ce point particulier.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

M. Mahmoud ZAHAF

SICAV PROSPERITY

BILANS COMPARES AU 31-12-2007

Montant en Dinars

LIBELLE	31/12/2007	31/12/2006
PORTEFEUILLE TITRES	2 279 548,988	2 367 885,961
ACTIONS, VALEURS ASSIMILEES ET DROITS RATTACHES	200 630,794	189 235,240
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	395 834,960	377 956,800
EMPRUNTS D'ETAT	1 447 622,839	1 664 510,945
AUTRES VALEURS	235 460,395	136 182,976
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	581 746,275	604 649,347
PLACEMENTS MONETAIRES	581 611,623	604 402,106
DISPONIBILITES	134,652	247,241
CREANCES D'EXPLOITATION	1 692,920	39 959,370
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 692,920	39 959,370
TOTAL ACTIF	2 862 988,183	3 012 494,678
OPERATEURS CREDITEURS	1 191,640	1 290,513
OPERATEURS CREDITEURS	1 191,640	1 290,513
AUTRES CREDITEURS DIVERS	11 589,862	9 006,148
AUTRES CREDITEURS DIVERS	11 589,862	9 006,148
TOTAL PASSIF	12 781,502	10 296,661
ACTIF NET	2 850 206,681	3 002 198,017
CAPITAL	2 730 928,073	2 863 436,835
CAPITAL	2 730 928,073	2 863 436,835
SOMMES DISTRIBUABLES	119 278,608	138 761,182
SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANTERIEURS	20,048	7,513
RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE	119 884,329	174 172,373
REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE	-625,769	-35 418,704
TOTAL ACTIF NET	2 850 206,681	3 002 198,017
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF	2 862 988,183	3 012 494,678

ETATS DE RESULTAT COMPARES	Au 31/12/07	Au 31/12/06
Montants en Dinars		
Revenus du portefeuille titres	126 501,765	175 059,445
Dividendes	0,000	6 587,950
Revenus des obligations et valeurs assimilées	23 433,816	25 724,800
Revenus des autres valeurs	9 003,294	3 983,776
Revenus des emprunts d'Etat et valeurs assimilées	94 064,655	138 762,919
Revenus des placements monétaires	23 371,268	28 788,497
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	149 873,033	203 847,942
Charges de gestion des placements	14 189,423	18 437,369
REVENUS NET DES PLACEMENTS	135 683,610	185 410,573
Autres charges d'exploitation	15 799,281	11 238,200
RESULTAT D'EXPLOITATION DE LA PERIODE	119 884,329	174 172,373
Régularisation du résultat d'exploitation	-625,769	-35 418,704
Report à Nouveau	20,048	7,513
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	119 278,608	138 761,182
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	625,769	35 418,704
Report à Nouveau (annulation)	-20,048	-7,513
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	-13 269,446	11 598,340
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	25 128,020	52 309,061
Frais de négociation	-381,323	-682,172
RESULTAT NET DE LA PERIODE	131 361,580	237 397,602

SICAV PROSPERITY ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET DE LA PERIODE DU 01-01-2007 AU 31-12-2007 (en dinars)		
DESIGNATION	Au 31/12/07	Au 31/12/06
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTAT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	131 361,580 TND	237 397,602 TND
a- Résultat d'exploitation	119 884,329	174 172,373
b- Plus (ou moins) value réalisées sur cession de titres	-13 269,446	11 598,340
c- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	25 128,020	52 309,061
d- Frais de négociation de titres	-381,323	-682,172
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	126 629,426	274 660,135
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-156 723,490	-1 645 963,314
a - Souscriptions	2 084 959,553	5 675 167,974
- Capital	2 062 200,000	4 594 700,000
- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos	25 144,028	115 847,088
- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	32 532,889	1 079 378,810
- Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-34 917,364	-114 757,924
a - Rachats	2 241 683,043	7 321 131,288
- Capital	2 208 800,000	6 290 500,000
- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos	37 255,730	69 393,185
- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	33 158,658	1 114 797,514
- Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-37 531,345	-153 559,411
VARIATION DE L'ACTIF NET	-151 991,336	-1 683 225,847
ACTIF NET	31/12/2007	31/12/2006
a- en début de période	3 002 198,017	4 685 423,864
b- en fin de période	2 850 206,681	3 002 198,017
NOMBRE D' ACTIONS	31/12/2007	31/12/2006
a- en début de période	29 190	46 148
b- en fin de période	27 724	29 190
VALEUR LIQUIDATIVE	102.806*	102.850**
TAUX DE RENDEMENT ANNUEL	4,58%	6,17%

* Dividende distribué au titre de l'exercice 2006, soit TND 4.753

** Dividende distribué au titre de l'exercice 2005, soit TND 4.945

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE LA PERIODE DU 01.01.2007 AU 31.12.2007

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers annuels arrêtés au 31.12.2007 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs assimilées admises à la cote ainsi que non admises à la cote sont évalués à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

La valeur du marché applicable pour l'évaluation des Bons du Trésor Assimilables (BTA) correspond au prix de revient moyen pondéré à la date du 31.12.2007 ou la date antérieure la plus récente.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :**3-1 Note sur le portefeuille titres :**

DESIGNATION DES TITRES	NOMBRE DE TITRES	COUT D'ACQUISITION	VALEUR AU 31.12.2007	% de L'ACTIF NET
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	14,710	201,761.300	200,630.794	7.04
Actions ADWYA	599	1,377.700	2,036.600	0.07
Actions ALKIMIA	200	7,340.000	7,080.000	0.25
Actions BIAT NS	1,600	58,741.600	59,840.000	2.10
Actions SOPAT	10,010	110,110.000	108,108.000	3.79
Actions SOTETEL	700	17,467.800	15,570.800	0.55
Actions TPR	1,601	6,724.200	7,995.394	0.28
Obligations et valeurs assimilées	7,500	386,874.960	395,834.960	13.89
ATB 2007 (25 ans)	2,000	200,000.000	207,003.200	7.26
BIAT 2002	3,000	116,874.960	117,234.960	4.11
GL 2001/2	1,500	30,000.000	30,004.800	1.05
TL 2004/1	1,000	40,000.000	41,592.000	1.46
Emprunts d'Etat	1,384	1,400,137.500	1,447,622.839	50.79
BTA 6,75% 11.07.04 – 11.07.17	29	28,768.000	29,514.531	1.04
BTA 7,5% 14.04.04 – 14.04.14	317	331,603.900	345,308.715	12.12
BTA 8,25% 09.07.02 – 09.07.14	1,038	1,039,765.600	1,072,799.593	37.64
Autres valeurs	425	234.693,625	235.460,395	8.26
Parts de FCC	275	219,103.375	220,410.745	7.73
FCC BIAT - CREDIMMO 1	150	106,238.250	106,872.164	3.75
FCC BIAT - CREDIMMO 2	125	112,865.125	113,538.581	3.98
Titres OPCVM	150	15,590.250	15,049.650	0.53
FCP BIAT – EPARGNE ACTIONS	150	15,590.250	15,049.650	0.53

3-2 Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **126.501,765 Dinars** au 31.12.2007, contre **175.059,445 Dinars** au 31.12.2006 et se détaillant comme suit :

Revenus	Montant au 31.12.2007	Montant au 31.12.2006
Dividendes	0,000	6.587,950
Revenus des obligations	23.433,816	25.724,800
Revenus des emprunts d'Etat	94.064,655	138.762,919
Revenus des autres valeurs	9.003,294	3.983,776
Total	126.501,765	175.059,445

3-3 Note sur les placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2007 à **581.611,623 Dinars**, représentant dans sa totalité des placements en Bons du Trésor à Court Terme et se détaillant comme suit :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30.12.07	% Actif net
BTCT	596	568,894.787	581,611.623	20.41
BTC 52S-26/02/08	209	199,569.787	205,746.930	7.22
BTC 52S-08/04/08	2	1,908.435	1,959.143	0.07
BTC 52S-27/05/08	252	240,251.551	245,422.350	8.61
BTC 52S-24/06/08	47	44,844.194	45,635.502	1.60
BTC 52S-09/09/08	86	82,320.820	82,847.698	2.91

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent au 31.12.2007, à **23.371,268 Dinars**, contre **28.788,497 Dinars** au 31.12.2006 et représentant les intérêts courus et échus des placements en Bons du Trésor à Court Terme.

3-5 Note sur les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent au 31.12.2007, à **1.692,920 Dinars** contre **39.959,370 Dinars** au 31.12.2006 et représentant la Retenue à la Source sur les achats des Bons du Trésor Assimilables, augmentée des sommes à l'encaissement.

3-6 Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent au 31.12.2007, à **14.189,423 Dinars**, contre **18.437,369 Dinars** au 31.12.2006 et représentant la rémunération du gestionnaire et celle du dépositaire.

3-7 Note sur le Passif :

Le solde de ce compte s'élève au 31.12.2007, à **12.781,502 Dinars**, contre **10.296,661 Dinars** au 31.12.2006. Les mouvements enregistrés sur le passif s'analysent comme suit :

PASSIF	Montant au 31.12.2007	Montant au 31.12.2006
Opérateurs créditeurs	1.191,640	1.290,513
Autres créditeurs divers	11.589,862	9.006,148
TOTAL	12.781,502	10.296,661

3-8 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 31.12.2007 se détaillent comme suit :

Capital initial au 01.01.2007 (en nominal)

- Montant : 2.919.000,000 Dinars
- Nombre de titres : 29.190
- Nombre d'actionnaires : 60

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant : 2.062.200,000 Dinars
- Nombre de titres émis : 20.622

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : 2.208.800,000 Dinars
- Nombre de titres rachetés : 22.088

Capital au 31.12.2007

- Montant en nominal : 2.772.400,000 Dinars
- Sommes non distribuables : -41.471,927 Dinars
- Nombres de titres : 27.724
- Nombre d'actionnaires : 50

3-9 Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondant au résultat distribuable de l'exercice augmenté des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV PROSPERITY.

Le solde de ce poste au 31.12.2007 se détaille ainsi :

- **Résultat distribuable de l'exercice** : **119.884,329 Dinars**
- **Régularisation du résultat de l'exercice** : **-625,769 Dinars**
- **Report à Nouveau** : **20,048 Dinars**

SOMMES DISTRIBUTABLES DE L'EXERCICE : 119.278,608 Dinars

4. AUTRES INFORMATIONS :

4-1 Données par action :

<u>Données par action</u>	<u>31.12.2007</u>	<u>31.12.2006</u>
• Revenus des placements	5,406	6,983
• Charges de gestion	(0,512)	(0,632)
• Revenu net des placements	4,894	6,351
• Autres charges d'exploitation	(0,570)	(0,385)
• Résultat d'exploitation	4,324	5,966
• Régularisation du résultat d'exploitation	(0,023)	(1,213)
• Report à nouveau	0,001	0,000
SOMMES DISTRIBUTABLES	4,302	4,753
• Régularisation du résultat d'exploitation	0,023	1,213
• Report à nouveau	(0,001)	0,000
• Variation des plus ou moins values potentielles	(0,478)	0,397
• Plus ou moins values réalisées	0,906	1,792
• Frais de négociation	(0,014)	(0,023)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	4,738	8,132

4-2 Ratios de gestion des placements

	<u>31.12.2007</u>	<u>31.12.2006</u>
• Charges de gestion/actif net moyen :	0,500%	0,503%
• Autres charges d'exploitation/actif net moyen	0,557%	0,307%
• Résultat distribuable de l'exercice /actif net moyen	4,225%	4,753%

4-3 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la SICAV PROSPERITY a été confiée, à compter du 1^{er} avril 2003, à la BIAT ASSET MANAGEMENT (Société de Gestion des OPCVM). Celle-ci est, notamment, chargée de :

- La gestion du portefeuille de SICAV PROSPERITY ;
- La gestion comptable de SICAV PROSPERITY ;
- La tenue du registre des actionnaires de SICAV PROSPERITY ;
- La préparation et le lancement d'actions promotionnelles.

En contrepartie de ses prestations, la BIAT ASSET MANAGEMENT perçoit une rémunération de 0,3 % l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Par ailleurs, la BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV PROSPERITY. Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV PROSPERITY ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- de la mise en paiement des dividendes ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV.

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération de 0,2 % l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.